



CGT Finances Publiques

Aveyron

COMPTE RENDU CHS-CT

du 16 octobre 2018

1) Approbation à l'unanimité du procès verbal de la séance du 13 juin 2018.

2) Présentation du rapport du secrétariat Général sur les conditions de travail et sur la conduite des projets. Suite à cette présentation par l'ISST, il ressort que les projets dits importants doivent associer tous les membres à savoir la direction, l'ISST, le médecin de prévention et le CHS-CT et ce dès la conception, afin d'éviter la mise devant le fait accompli pour des travaux impactant les services à grande échelle. Si cela est assez bien suivi dans notre direction pour des projets tels Decazeville et Rodez (immeuble du 8 mai), il apparaît que certains projets « mineurs » ne sont pas présentés en CHS-CT (par exemple concernant l'arrivée au 01.01.2019 de l'ONAC sur le site de la direction).

Il apparaît aussi que les référents projets ne sont pas correctement identifiés ou formés, il est donc prévu une demi journée de formation pour les gestionnaires de site.

Il a été fait un point sur les habilitations électriques des agents, le médecin de prévention rappelle que ces habilitations ne donnent pas droit à faire des manipulations sur les installations électriques. Il ressort qu'en Aveyron, tous les sites n'ont pas d'agents habilités ; des démarches vont être faites pour inciter les agents à demander les stages.

3) Présentation du rapport d'activité de l'ISST en 2017.

4) Fermeture des centres médicaux.

Le centre médical de Millau qui est inutilisé depuis 4 ans, est officiellement déclaré fermé.

5) Rapports de visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail (pour information):

Site de la direction place d'Armes : les difficultés principales résident dans la multitude d'escaliers de ce bâtiment, qui n'est pas à la base conçu pour recevoir des administrations et du public. La sécurité incendie est difficile à mettre en place, en particuliers des portes coupe feu efficaces.

Argence et Carladez : bâtiment aux normes, seul problème la chaudière installée dans une salle d'archives (problème relayé au propriétaire)

6) Présentation de la démarche de prévention de protection de la menace terroriste (pour information) : ce document assez alarmiste à notre sens a vocation à être présenté aux agents prochainement. Il a fait l'objet de nombreuses interrogations au vu

des procédures préconisées. Il sera aussi prochainement demandé que 80 % des fonctionnaires soient formés aux gestes de premiers secours.

7) Examen des fiches d'impact : 3 fiches devaient être présentées, au final une seule le sera, les deux autres postes étant maintenus suite à décision ministérielle. Sur le transfert du SIE de St Affrique à Millau, les OS se sont abstenues, en effet l'impact sur les conditions de travail sera à examiner après janvier, tant à Millau (arrivée de 3 agents) qu'à St Affrique.

8) Propositions de dépenses complémentaires : sur le budget restant, les dépenses prioritaires acceptées sont des repose pieds, des bras écrans et des supports pour les documents . Sur les conseils du médecin de prévention, des nouveaux supports vont être testés dans le département.

9) Examen d'une fiche de signalement : pour information, cette fiche a été qualifiée d'inappropriée par le président du CHS-CT (fiche établie par le chef de service au nom de l'ensemble du personnel mais sans la signature de ces agents).

10) Installation du dispositif de vidéo surveillance à Pont de Salars, vote positif des OS, le matériel respectant les préconisations de la CNIL.

11) Questions diverses : présentation d'une fiche d'accident du travail suite à une chute sur le trajet domicile -travail.

	<h1>CGT Finances Publiques Aveyron</h1>
	<p>JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques</p> <p>Nom : Prénom : Grade : Échelon : Adresse Administrative : Adresse Personnelle : Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire d'un élu ou s'inscrire directement sur le site :</p>

Vos représentants CGT : Catherine MERLI , Annie CAVIERE